



Possibilités éducatives dans le canton de Thurgovie

Table des matières

	Page
L'essentiel en bref	4
Encouragement précoce	5
École obligatoire (école enfantine, école primaire, école secondaire)	6
Offres transitoires / Cours d'intégration	8
Formation professionnelle initiale	10
▪ Maturité professionnelle	
▪ École secondaire d'informatique	
▪ Formations cantonales	
Écoles de maturité	11
▪ Écoles de maturité gymnasiale	
▪ École de maturité pour adultes de Thurgovie et Schaffhouse (TSME)	
▪ Passerelle	
▪ École de culture générale et maturité spécialisée	
Formation professionnelle supérieure	12
▪ Examens fédéraux	
Examens professionnels (EP)	
Examens professionnels supérieurs (EPS)	
▪ Écoles supérieures spécialisées	
▪ Autres écoles supérieures spécialisées	
Hautes écoles	13
▪ Haute école pédagogique de Thurgovie (PHTG)	
▪ Autres hautes écoles	
Formation continue	14
Offres d'accompagnement pour tous les niveaux d'enseignement	14
▪ Formation des parents	
▪ Psychologie scolaire et logopédie	
▪ Orientation professionnelle et universitaire	
▪ Aides à la formation et subventions pour les écoles extracantonales	15
▪ Autres renseignements et contacts	

MENTIONS LÉGALES

Édition

Département de l'éducation et de la culture

Édition 2023

Cette brochure est disponible en albanais, anglais, arabe, espagnol, français, hongrois, italien, polonais, portugais, serbo-croate, slovaque, tamoul et ukrainien à l'adresse suivante : [dek.tg.ch -> Publikationen und Downloads -> Bildung](https://www.dek.tg.ch/ Publikationen und Downloads -> Bildung).

Rédaction

Secrétariat général du département de l'éducation et de la culture
(Generalsekretariat des Departements für Erziehung und Kultur)
Office de l'enseignement obligatoire (Amt für Volksschule)
Office de l'enseignement secondaire et supérieur (Amt für
Mittel- und Hochschulen)
Office de la formation et de l'orientation professionnelles (Amt für
Berufsbildung und Berufsberatung)

Conception et réalisation

Joss – visuelle Kommunikation, Weinfelden



Code QR vers les brochures numériques
« Possibilités éducatives dans le canton
de Thurgovie »

Remarque :

Les liens renvoyant à des dépliants, des vidéos explicatives ou des informations complémentaires sur un site web sont signalés soit par le symbole , soit soulignés. Si vous souhaitez saisir manuellement les liens vers des pages web, vous devrez peut-être, selon votre navigateur, saisir « www. » devant le lien pour que la page puisse s'ouvrir.



Avant-propos

Chers parents,
mesdames et messieurs,

L'école est l'une des étapes les plus importantes des 20 premières années de la vie de nos enfants. L'école, les enseignants, les camarades de classe - tous sont essentiels et marquent l'enfance et l'adolescence jusqu'à l'âge adulte. Sachant cela, il nous semble important que vous soyez parfaitement informés sur le système éducatif du canton de Thurgovie, afin de pouvoir conseiller votre enfant et l'accompagner tout au long de sa scolarité. La présente brochure vous servira de guide pour vous repérer dans le système éducatif thurgovien.

En tant que parents, vous avez un rôle clé à jouer dans la scolarité de votre enfant. La bonne collaboration entre l'école et les parents est indispensable à la réussite scolaire.

En plus des informations sur le système éducatif, cette brochure contient également de nombreuses références à d'autres sources d'informations et à des offres de formation. Nous espérons que ces informations susciteront votre intérêt et qu'elles vous seront utiles.

Conseillère d'État
Monika Knill

L'essentiel en bref

L'école obligatoire s'étend sur 11 ans. Tous les enfants et adolescents résidant dans le canton de Thurgovie peuvent fréquenter l'école publique gratuitement.

Ils commencent leur scolarité obligatoire par deux années d'école enfantine. Ils passent ensuite six ans à l'école primaire et trois ans à l'école secondaire (degré secondaire I), ce qui marque la fin de la scolarité obligatoire.

Les jeunes se voient ensuite proposer différentes orientations pour poursuivre au niveau secondaire II. En Thurgovie, environ deux tiers des jeunes effectuent un apprentissage qui les prépare à l'exercice de la profession qu'ils ont choisie. En plus de leur apprentissage, les jeunes les plus méritants peuvent obtenir une maturité professionnelle et ainsi accéder directement à une haute école spécialisée (niveau tertiaire).

Au niveau secondaire II, près d'un tiers des jeunes suivent un cursus scolaire dans un gymnase ou une école de culture générale, qui prépare aux filières de formation du niveau tertiaire.

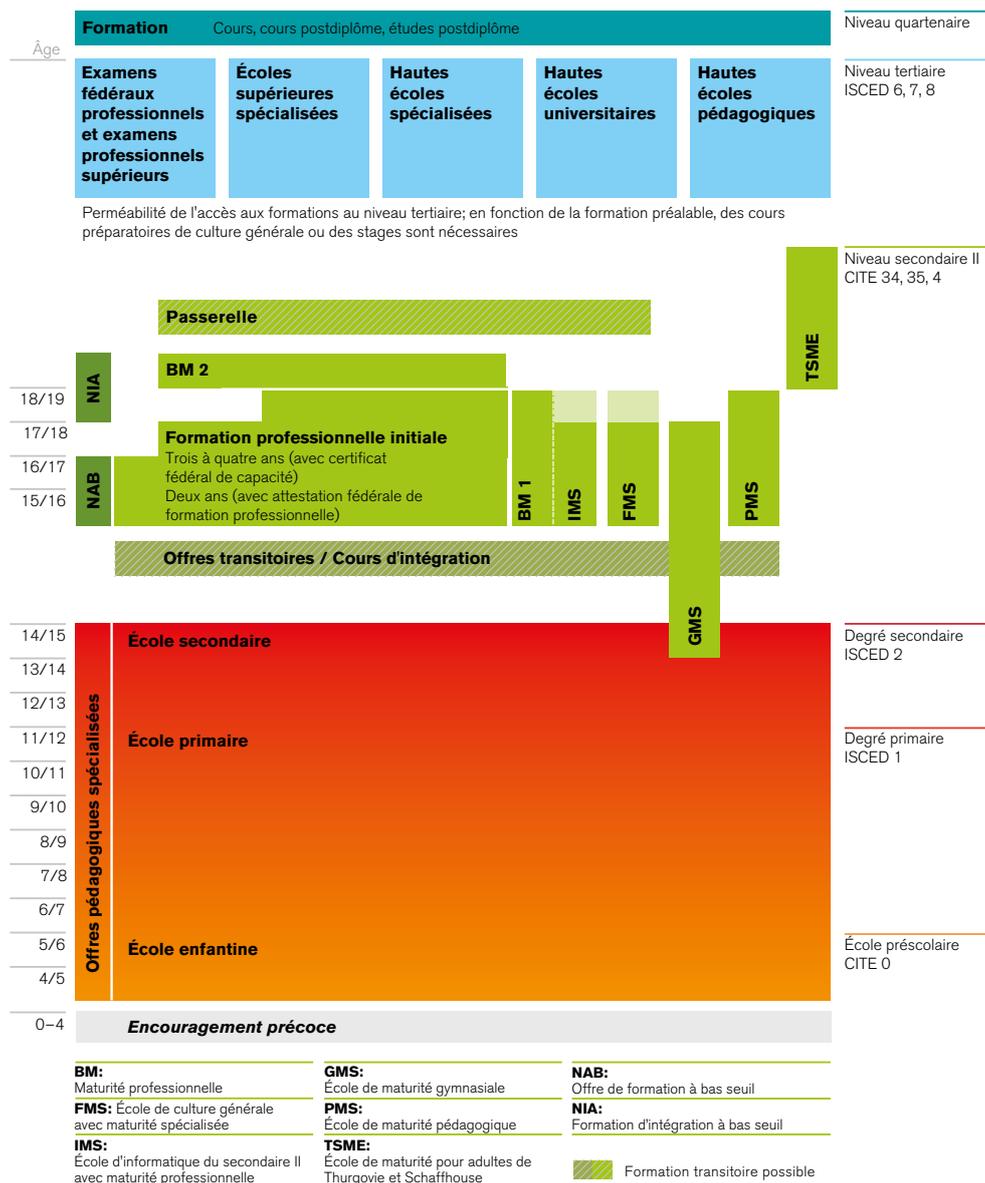
Après avoir obtenu un diplôme du niveau secondaire II, il est possible d'entrer dans différentes hautes écoles du niveau tertiaire. Tout dépend si l'on a suivi un apprentissage, une maturité professionnelle ou un cursus dans un gymnase ou une école de culture générale.

GRANDE PERMÉABILITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif suisse peut se targuer d'une grande perméabilité : il existe de nombreuses façons d'entrer dans une formation ou une école, de passer de l'une à l'autre ou même de reprendre une formation pour l'achever.

📺 [Das Bildungssystem im Kanton Thurgau - YouTube](#)

Vue d'ensemble du système éducatif thurgovien



Encouragement précoce

Assurer un départ optimal

Ce sont les parents qui, en premier lieu, sont responsables de l'éducation de leurs enfants. La famille est le premier cadre, et le plus important, dans lequel encourager les enfants dès leur plus jeune âge. La vie de famille offre quotidiennement à l'enfant de précieuses occasions d'apprendre ensemble, en jouant ou en bougeant.

Les enfants sont actifs, curieux et capables d'apprendre dès la naissance. Ils apprennent en faisant des expériences, à travers les relations avec leurs proches et surtout en jouant avec d'autres enfants.

Les offres d'encouragement précoce visent à accompagner les enfants en bas âge et leurs familles en cas de besoin. Cette aide comprend notamment le soutien des sages-femmes, du ou de la pédiatre, des services de puériculture, mais aussi la formation des parents, ainsi que les jardins d'enfants, les crèches et l'accueil familial de jour.

Offres/Contact

Renseignez-vous sur les offres disponibles auprès de votre commune de résidence ou de votre commune scolaire.

- 🔗 Conseils : perspektive-tg.ch / conexfamilia.ch
- 🔗 Formation des parents : elternwissen-tg.ch
- 🔗 Offres diverses sozialnetz.tg.ch

Multilinguisme

Si votre enfant grandit dans un environnement multilingue, parlez-lui dans la langue que vous maîtrisez le mieux, afin de rendre les conversations riches et vivantes. Parallèlement, l'enfant a besoin d'acquérir des connais-

sances en allemand pour entrer à l'école enfantine. Favorisez le plus tôt possible le contact de votre enfant avec des enfants de son âge et des adultes germanophones. Les jardins d'enfants et les crèches constituent des lieux parfaits pour apprendre l'allemand.

Retrouvez de plus amples informations sur :

🔗 elternwissen-tg.ch → [Das können Eltern tun](#) → [Sprich mit mir](#)

Obligation sélective de soutien linguistique préscolaire

Afin de permettre à tous les enfants de bien démarrer l'école enfantine, le canton de Thurgovie introduira en 2024 l'obligation sélective de soutien linguistique préscolaire. La compréhension linguistique est essentielle pour communiquer avec les autres enfants et les adultes, ainsi que pour apprendre dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi les enfants dont la maîtrise de l'allemand est insuffisante bénéficieront d'une offre de soutien linguistique préscolaire un an avant leur entrée à l'école enfantine. Ces offres peuvent varier d'une commune scolaire à l'autre. Elles pourront être proposées par des jardins d'enfants, des crèches ou des structures d'accueil familial de jour. C'est la commune scolaire qui sera responsable de la coordination et de l'évaluation du niveau de langue.

Retrouvez de plus amples informations sur :

🔗 av.tg.ch → [Themen](#) → [Selektives Obligatorium Vorschulische Sprachförderung](#)

Offres d'accompagnement et de soutien

Différentes offres d'accompagnement et de soutien sont disponibles pour les enfants en âge préscolaire, comme la logopédie, la psychomotricité ou l'éducation précoce spécialisée.



École obligatoire

Les bases d'un apprentissage pour la vie

L'école obligatoire dure onze ans. Elle comprend l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire. Elle est obligatoire et gratuite.

École enfantine

L'école enfantine dure deux ans. Elle soutient le développement des enfants de manière pluridisciplinaire et ludique. Son objectif est de les préparer à l'apprentissage spécialisé de l'école primaire. La rentrée à l'école enfantine se fait généralement à l'âge de 4 ans, mais les parents ont la possibilité de la repousser d'un an. Toutes les informations utiles concernant le début de la scolarité sont remises aux parents par l'école rattachée à leur domicile.

📄 **Dépliant** : Notre enfant entre à l'école enfantine

Degré primaire

L'école primaire dure six ans. Les élèves y acquièrent des connaissances et des compétences spécialisées dans les domaines suivants : langues, mathématiques, « nature, homme et société », arts plastiques, musique, « mobilité et sport » ainsi que « médias et informatique » et « éducation au développement durable ». Par ailleurs, les compétences personnelles, méthodologiques et sociales y sont renforcées.

📄 **Dépliant** : Notre enfant entre à l'école

Degré secondaire

L'école secondaire dure trois ans. Les élèves y complètent et approfondissent les connaissances et compétences acquises à l'école primaire. De plus, de nouvelles matières sont enseignées, telles que « nature et technique » et « économie, travail et ménage », et des branches à option sont proposées. L'école secondaire prépare les élèves à la formation professionnelle initiale ou aux écoles secondaires. Elle se divise en deux types (exigences fondamentales et approfondies) et en différents niveaux. Les écoles garantissent la perméabilité entre chaque niveau afin de pouvoir passer de l'un à l'autre.

Programme d'enseignement de l'école obligatoire de Thurgovie

Le plans d'études définit ce que les élèves doivent savoir et pouvoir faire. Le premier cycle comprend l'école enfantine et les deux premières années de l'école primaire (jusqu'à la fin de la deuxième année). Le deuxième cycle couvre quatre années d'école primaire (de la troisième à la sixième année) et le troisième cycle les trois années d'école secondaire (de la première à la troisième année).

Retrouvez de plus amples informations sur :

🌐 tg.lehrplan.ch

Année scolaire et vacances

L'année scolaire commence après les vacances d'été. Les 13 semaines de vacances sont réparties sur l'année scolaire. Le plan des vacances est disponible en ligne sur av.tg.ch.



Lieu et trajet de l'école

Les élèves fréquentent l'école obligatoire rattachée à leur domicile. L'autorité scolaire est responsable de la répartition dans les différents établissements scolaires. La répartition des classes est organisée par la direction de l'école. L'enfant se rend en principe à l'école de manière autonome. Le trajet scolaire est de la responsabilité de ses responsables légaux. L'autorité scolaire s'engage à ce que les trajets soient aussi sûrs que possible.

Temps d'enseignement (temps-blocs) et structures de jour

Le matin, les enfants reçoivent au moins trois heures de cours à l'école infantine et au moins trois heures et demie à l'école primaire. Les écoles gèrent individuellement le temps de pause le midi et les cours de l'après-midi. Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi à l'école infantine et primaire. Dans de nombreuses communes scolaires, il existe des structures de jour (temps de garde, aide aux devoirs, accueil de midi, etc.). Les possibilités de garde sont en principe payantes.

Devoirs

En faisant ses devoirs, l'élève révise et consolide ce qu'il a appris en classe. Cela permet aux parents de voir quels thèmes sont abordés à l'école.

📎 **Dépliant** : Hausaufgaben – Tipps für Eltern

Bulletin de notes et évaluation

À partir de l'école primaire, les aptitudes des élèves sont évaluées au moyen de mots (première et deuxième années de primaire) ou de notes (à partir de la troisième année de primaire). De plus, leur comportement d'apprentissage, de travail et social est aussi évalué. Un bilan est réalisé chaque année avec l'enseignant de la classe. Les élèves reçoivent leur bulletin scolaire à la fin de l'année scolaire (école primaire) ou à la fin de chaque semestre (école secondaire).

📎 **Dépliant pour les parents** (disponible en allemand et 12 autres langues)

📎 **Vidéo explicative** : Fördern und Beurteilen in der Volksschule

Offres d'accompagnement et de soutien

Chaque enfant reçoit un accompagnement à l'école en fonction de ses capacités et de ses besoins. Il existe différentes possibilités de soutien pour les élèves ayant des besoins spécifiques ou des compétences et des talents particuliers. Les différentes solutions locales sont décrites dans le projet pédagogique de la commune scolaire.

Dès la troisième année d'école primaire, les élèves les plus doués et méritants peuvent bénéficier de prestations supplémentaires proposées par le canton. Ils ont la possibilité de suivre des ateliers pendant les heures de classe ou de se consacrer à leurs intérêts en dehors des heures de classe dans le cadre d'offres incitatives. Les deux prestations sont gratuites, à l'exception des frais de déplacement.

Retrouvez de plus amples informations sur :

📎 bbf.tg.ch

Formation scolaire spéciale

Il existe des dispositifs spécialement prévus pour soutenir les enfants et les adolescents présentant un handicap physique, mental ou linguistique ou un comportement particulier. Dans la mesure du possible, ils sont scolarisés près de leur domicile et reçoivent un accompagnement dans la classe ordinaire grâce à la formation scolaire spéciale et inclusive. C'est l'autorité scolaire qui décide de sa mise en œuvre. Si un tel soutien n'est pas envisageable au sein d'une classe ordinaire, alors l'enfant est inscrit dans une école spéciale. Les écoles spéciales sont spécialisées dans certaines formes de handicaps ou de difficultés d'apprentissage et de comportement.

Droits et devoirs des parents

Les parents sont responsables de la présence régulière de leurs enfants en classe. La bonne entente avec l'enseignant aide l'enfant à se sentir bien à l'école. Il est utile d'avoir des échanges réguliers sur le comportement ou le travail de l'enfant, ainsi que de participer aux réunions de parents d'élèves et autres événements organisés par l'école. Les parents ont le droit d'assister aux cours en accord avec les enseignants.

Contact

La première personne à contacter par les parents pour toute question relative à l'école est l'enseignant de la classe. Vous trouverez des informations générales sur le site web de l'Office de l'enseignement obligatoire :

📎 av.tg.ch



Offres transitoires / Cours d'intégration

Aide initiale pour débiter un métier ou l'école secondaire

Différentes possibilités existent, aussi bien pour les jeunes incertains de ce qu'ils veulent faire ou de la direction à prendre, que pour les adolescents et les jeunes adultes qui présentent des retards scolaires en raison de leur situation d'immigration. Elles permettent de se préparer à une formation professionnelle initiale ou à intégrer une école secondaire.

OFFRES TRANSITOIRES

Les jeunes peuvent consolider leurs connaissances de base et leurs capacités personnelles au cours d'une année préparatoire. Ils sont accompagnés de manière ciblée pour les aider à choisir un parcours professionnel. Le canton distingue les offres transitoires à orientation scolaire (type A) et les offres transitoires à orientation pratique (type P).

Durée

1 an

Conditions d'admission

Voir les lignes directrices sur le site web suivant :

☞ abb.tg.ch → Schulische Bildung → Brückenangebote

Calendrier des inscriptions

De février au 20 avril au plus tard

Retrouvez de plus amples informations sur le site web des écoles concernées :

- Schulische Bildung Weinfelden
☞ gbw.ch → Brückenangebote
- Schulische Bildung Frauenfeld
☞ bztf.ch → Brückenangebote
- Schulische Bildung Romanshorn
☞ sbw.edu → Bildungsangebot → SBW Brückenangebot

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Schulische Bildung,
Aufnahmestelle Brückenangebote, Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld
Tél. : 058 345 59 99

☞ abb.tg.ch → Schulische Bildung → Brückenangebote

COURS D'INTÉGRATION CANTONAUX

Le canton de Thurgovie organise des cours d'intégration cantonaux pour les jeunes parlant une langue étrangère et résidant sur son territoire. Ces cours se concentrent principalement sur l'apprentissage de la langue allemande et de la culture générale. L'objectif est de réunir les conditions nécessaires pour intégrer l'école secondaire, effectuer un apprentissage (AFP ou CFC) ou fréquenter une école de formation continue. Les cours sont harmonisés entre eux et perméables. Il est possible de passer au cours d'intégration supérieur dès que le niveau d'allemand qui y est attendu est atteint.

COURS D'INTÉGRATION 1A

Certaines écoles secondaires proposent aux 12-16 ans le cours d'intégration 1A (classe d'intégration) au préalable. Ce cours est consacré à l'enseignement de l'allemand pour préparer les élèves à leur entrée à l'école secondaire ordinaire.

Conditions d'admission

Âge : 12-16 ans

Niveau d'allemand : GER 0 ou A1

Durée

1 an maximum, 5 jours par semaine

Coûts

Pris en charge par la communauté scolaire

Contact

Amt für Volksschule, Spannerstrasse 31, 8510 Frauenfeld
Tél. : 058 345 57 70

☞ av.tg.ch → Themen → Integrationskurse

COURS D'INTÉGRATION 1B

Le cours d'intégration 1B porte notamment sur l'apprentissage de la langue allemande ainsi que sur la capacité à se débrouiller au quotidien.

Conditions d'admission

Âge : 17-34 ans

Niveau d'allemand : GER 0 ou A1

Durée

2 an maximum, 8 demi-journées par semaine

Coûts

1000 CHF par semestre

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Schulische Bildung,
Aufnahmestelle Integrationskurse, Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld
Tél. : 058 345 56 91

☞ abb.tg.ch → Schulische Bildung → Integrationskurse

COURS D'INTÉGRATION 2

Le cours d'intégration 2 fait suite au cours d'intégration 1B et enseigne principalement l'allemand et les matières du degré secondaire I.

Conditions d'admission

Âge : 17-34 ans

Niveau d'allemand : GER A2

Durée

1 an maximum, 8 demi-journées par semaine

Coûts

1000 CHF par semestre

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Schulische Bildung,
Aufnahmestelle Integrationskurse, Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld
Tél. : 058 345 56 91

☎ abb.tg.ch → Schulische Bildung → Integrationskurse

COURS D'INTÉGRATION 3

Le cours d'intégration 3 fait suite au cours d'intégration 2. Il prépare, au niveau académique et pratique, à une formation professionnelle ou à l'entrée dans une école secondaire.

Conditions d'admission

Âge : à partir de 17 ans

Niveau d'allemand : GER B1

Durée

6 mois à 1 an, 5 jours par semaine

Coûts

Pris en charge par l'assurance-chômage.

Contact

Service régional ORP correspondant,
rav.tg.ch → über uns → RAV Thurgau



Formation professionnelle initiale

Formation professionnelle

La formation professionnelle initiale est à la base de l'apprentissage tout au long de la vie et ouvre une multitude de perspectives professionnelles. Plus de deux tiers des jeunes choisissent cette voie après leur scolarité obligatoire.

Grâce au fort engagement des entreprises dans la formation, l'économie thurgovienne garantit un large choix d'offres de formation. Dans ce cadre, les jeunes travaillent dans une entreprise formatrice et suivent les cours d'une école professionnelle. Des cours interentreprises sont également organisés en complément. La formation professionnelle initiale est couronnée par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Durée

La formation professionnelle initiale avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) dure deux ans ; la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité (CFC) dure trois ou quatre ans.

Conditions d'admission

Contrat d'apprentissage valide

Métiers d'apprentissage

Retrouvez des informations au sujet des métiers d'apprentissage sur les sites web suivants : berufsberatung.ch

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Berufsinformationszentren in Frauenfeld, Kreuzlingen und Amriswil

abb.tg.ch → [Berufs- und Studienberatung BIZ](#)

abb.tg.ch → [Bildungszentren](#)

MATURITÉ PROFESSIONNELLE

L'enseignement menant à la maturité professionnelle vient compléter la formation professionnelle et couvre une formation générale approfondie exigeante. Accompagné d'un certificat fédéral de capacité (CFC) attestant d'une formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans, le diplôme de maturité professionnelle permet d'accéder à une haute école spécialisée (HES) sans passer d'examen d'entrée. La maturité professionnelle peut être obtenue pendant la formation professionnelle (MP1) ou au terme de la formation professionnelle initiale (MP2).

Retrouvez de plus amples informations sur le site web des écoles concernées :

- Bildungszentrum für Wirtschaft Weinfelden

bzww.ch → [Grundbildung](#)

- Bildungszentrum für Technik Frauenfeld

bztf.ch → [Berufsmaturität](#)

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Schulische Bildung, Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 59 30

abb.tg.ch → [Schulische Bildung](#) → [Berufsmaturität](#)

ÉCOLE SECONDAIRE D'INFORMATIQUE

La formation en école secondaire d'informatique se compose d'une formation professionnelle initiale dispensée à l'école, combinée à des cours de maturité professionnelle. Elle permet d'obtenir aussi bien un CFC d'informaticien qu'un certificat de maturité professionnelle en « Économie et services, filière économie ».

Retrouvez de plus amples informations sur le site web de l'école :

- École secondaire d'informatique et maturité professionnelle en économie

kanti-frauenfeld.ch → [Informatikmittelschule](#)

Contact

Amt für Mittel- und Hochschulen, Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld
Tél. : 058 345 58 30

amh.tg.ch

FORMATIONS CANTONALES

OFFRE DE FORMATION À BAS SEUIL (NAB)

L'offre de formation à bas seuil est proposée aux jeunes motivés de 15 à 18 ans du canton de Thurgovie ayant terminé leur scolarité obligatoire et ne remplissant pas les conditions nécessaires pour suivre une formation professionnelle initiale (AFP ou CFC).

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Schulische Bildung, Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 56 91

abb.tg.ch → [Schulische Bildung](#) → [niederschwelliges Ausbildungsangebot](#)

FORMATION D'INTÉGRATION À BAS SEUIL (NIA) / PRÉAPPRENTISSAGE D'INTÉGRATION (INVOL+)

La formation d'intégration à bas seuil s'inspire de l'offre de formation à bas seuil et s'adresse aux personnes parlant une langue étrangère, âgées d'au moins 18 ans, pour lesquelles les cours d'intégration cantonaux ne sont pas adaptés. En deuxième année de formation, il est possible, sous certaines conditions, de suivre un préapprentissage d'intégration.

Contact

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung, Schulische Bildung, Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 56 91

abb.tg.ch → [Schulische Bildung](#) → [niederschwellige Integrationsausbildung/Integrationsvorlehre \(INVOL+\)](#)

Écoles de maturité

La voie vers les études à l'EPF, à l'université, à la haute école pédagogique, à la haute école spécialisée et à l'école supérieure

Les écoles de maturité gymnasiale préparent aux études dans les écoles polytechniques fédérales (EPF), les universités et les hautes écoles pédagogiques. La maturité spécialisée ouvre également certaines voies vers les hautes écoles spécialisées. Le certificat d'école de culture générale permet d'accéder aux écoles spécialisées.

ÉCOLES DE MATURITÉ GYMNASIALE

Les écoles de maturité gymnasiale dispensent une solide formation de culture générale et préparent aux études supérieures. La formation est validée par une maturité reconnue dans toute la Suisse, qui permet d'étudier dans toutes les hautes écoles universitaires du pays (universités, écoles polytechniques fédérales), dans les hautes écoles pédagogiques ainsi que, après un stage d'un an, dans les écoles spécialisées.

Chaque école a sa propre spécialité :

- Maturité bilingue en anglais dans les écoles cantonales de Frauenfeld, Kreuzlingen, Romanshorn et Wil
- Maturité bilingue en français à l'école cantonale de Frauenfeld
- Maturité bilingue en français ou italien à l'école cantonale de Romanshorn
- Classe MINT à l'école cantonale de Kreuzlingen pour les élèves intéressés par les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique
- École de maturité pédagogique intégrant une formation professionnelle pour les personnes intéressées par les métiers de l'enseignement
- Classe d'art et de sport à l'école de maturité pédagogique de Kreuzlingen pour les élèves méritants et doués dans les domaines du sport, de l'art et de la musique
- Matura Talenta à l'école cantonale de Romanshorn

Retrouvez de plus amples informations sur le site web des écoles concernées :

- École cantonale de Frauenfeld
📧 kanti-frauenfeld.ch → [Gymnasium](#)
- École cantonale de Kreuzlingen
📧 ksk.ch → [Angebot](#) → [Bildungsangebot](#)
- École cantonale de Romanshorn
📧 ksr.ch → [Gymnasiale Maturitätsschule](#)
- École de maturité pédagogique de Kreuzlingen
📧 pmstg.ch → [Matura mit Berufsbildung](#)
- École cantonale de Wil
(pour les élèves venant du Hinterthurgau)
📧 kantiwil.ch → [Gymnasium](#)

Contact

Amt für Mittel- und Hochschulen
Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 58 30
📧 amh.tg.ch → [Mittelschulen](#)

ÉCOLE DE MATURITÉ POUR ADULTES DE THURGOVIE ET SCHAFFHOUSE (TSME)

Les personnes satisfaisant aux conditions requises peuvent passer leur maturité gymnasiale en cours d'emploi à l'école de maturité pour adultes de Thurgovie et Schaffhouse (Thurgauisch-Schaffhauserische Maturitätsschule für Erwachsene – TSME) ou passer l'examen complémentaire après avoir suivi le cours passerelle.

MATURITÉ GYMNASIALE POUR ADULTES

Durée

7 semestres

Conditions d'admission

L'admission au premier semestre est en principe ouverte à toute personne disposant d'un diplôme de fin d'études secondaires (niveau élargi) et pouvant justifier d'une activité professionnelle d'au moins deux ans. Sont pris en compte l'apprentissage, les stages, le chômage avéré, le travail au sein du ménage et la garde d'enfants.

L'admission à un semestre supérieure (du deuxième au sixième semestre) est ouverte aux personnes qui ont suivi une scolarité générale de niveau secondaire II (au moins à hauteur des semestres manqués). La présence en cours doit être attestée par des bulletins de notes.

PASSERELLE

Les titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée ayant de bons résultats peuvent préparer un examen complémentaire interne reconnu en Suisse, lequel permet également de se présenter aux hautes écoles universitaires. Pour cela, ils devront suivre un cours passerelle d'une année à plein temps à l'école de maturité pour adultes de Thurgovie et Schaffhouse.

Durée

30 semaines, de septembre à août

Conditions d'admission

Certificat de maturité professionnelle ou spécialisée avec une bonne moyenne (au moins 4,7) ; entretien d'admission

Contact

Thurgauisch-Schaffhauserische Maturitätsschule für Erwachsene (TSME)
Neuhäuserstrasse 7, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 51 00

📧 tsme.ch → [Maturitätsausbildung](#)

📧 tsme.ch → [Passerellenkurs](#)

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE ET MATURITÉ SPÉCIALISÉE

La formation débouchant sur une maturité spécialisée, qui dure en général quatre ans, prépare aux études dans les hautes écoles spécialisées dans les domaines de la santé, du travail social, ainsi que de la communication et de l'information. La maturité spécialisée en pédagogie peut être obtenue en étudiant dans une haute école pédagogique. Les personnes qui ne souhaitent pas passer une maturité spécialisée peuvent, après trois ans, poursuivre leur formation dans une école supérieure après avoir obtenu un certificat de culture générale. La maturité spécialisée en pédagogie est offerte à l'école cantonale de Frauenfeld.

Il existe des écoles de culture générale dans les écoles cantonales de Frauenfeld et Romanshorn.

Retrouvez de plus amples informations sur le site web des écoles concernées :

- École cantonale de Frauenfeld
📧 kanti-frauenfeld.ch → [Fachmittelschule](#)
- École cantonale de Romanshorn
📧 ksr.ch → [Fachmittelschule](#)

Contact

Amt für Mittel- und Hochschulen, Grabenstrasse 11
8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 58 30

📧 amh.tg.ch → [Mittelschulen](#)

Formation professionnelle supérieure

Formation des cadres et spécialisation des professionnels

La formation professionnelle supérieure prépare à des fonctions ambitieuses en tant que professionnel qualifié ou cadre. Elle permet de se spécialiser, d'approfondir des compétences techniques et de développer des qualifications dans le domaine de la gestion d'entreprise.

La formation professionnelle supérieure comprend :

- les examens fédéraux : examen professionnel (EP) et examen professionnel supérieur (EPS)
- les filières de formation des écoles supérieures

EXAMENS FÉDÉRAUX – EXAMEN PROFESSIONNEL (EP) ET EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR (EPS)

Les examens professionnels permettent aux professionnels d'acquérir un premier approfondissement technique et une spécialisation après la formation professionnelle initiale dans un métier. En général, il est nécessaire de réussir un examen professionnel pour pouvoir se présenter à l'examen professionnel supérieur. Ce dernier confère aux professionnels une qualification d'expert dans leur domaine et les prépare à la direction d'une entreprise.

Retrouvez de plus amples informations au sujet des examens fédéraux sur le site web du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) :

📧 sbfi.admin.ch → [Bildung](#) → [Höhere Berufsbildung](#) → [Berufsprüfungen BP und höhere Fachprüfungen HFP](#)

ÉCOLES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Les filières des écoles supérieures spécialisées sont fortement axées sur la pratique. L'accent est mis sur des problématiques concrètes relatives aux services, à l'entreprise, à l'atelier et à la production. Les diplômés d'une école supérieure spécialisée sont souvent employés à des postes de cadres moyens.

Dans le canton de Thurgovie, il est possible de suivre les filières des écoles supérieures spécialisées suivantes : école supérieure en soins infirmiers, école supérieure d'économie et école supérieure de technique avec différentes filières de formation.

ÉCOLE SUPÉRIEURE EN SOINS INFIRMIERS

Diplôme

Infirmière diplômée ES / Infirmier diplômé ES

Durée

2 à 4 ans. La formation se déroule à 50 % dans une entreprise de stage et à 50 % dans l'école supérieure spécialisée.

Conditions d'admission

Formation complète au niveau secondaire II (apprentissage de trois ou quatre ans, école secondaire ou formation équivalente).

Contact

Bildungszentrum für Gesundheit und Soziales
Falkenstrasse 2, 8570 Weinfelden, Tél. : 058 345 77 11

📧 bfgs-tg.ch → [Tertiäre Bildung](#)

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉCONOMIE

Diplôme

Économiste d'entreprise diplômée ES /

Économiste d'entreprise diplômé ES

Durée

3 ans

Conditions d'admission

Formation complète au niveau secondaire II (apprentissage de trois ou quatre ans ou école secondaire) et au moins deux ans de pratique professionnelle dans le domaine commercial. Avoir le niveau de langue B1 du cadre européen de référence en anglais.

Contact

Bildungszentrum Wirtschaft, Weiterbildung
Schützenstrasse 11, Postfach 112, 8570 Weinfelden

Tél. : 058 345 75 75

📧 wbbzww.ch → [Kursangebot](#) → [Wirtschaftsschule](#) → [Höhere Fachschulen](#)

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE TECHNIQUE AVEC DIFFÉRENTES FILIÈRES DE FORMATION

Diplôme

Technicien diplômé ES /

Technicienne diplômée ES (différentes spécialisations),

Informaticien de gestion diplômé ES /

Informaticienne de gestion diplômée ES

Durée

3 ans

Conditions d'admission

Formation professionnelle initiale complète (apprentissage de trois ou quatre ans) dans le domaine professionnel concerné (bztf.ch) et au moins deux ans de pratique professionnelle ; métiers équivalents après clarification. Un taux d'occupation minimum de 50 % dans une activité professionnelle pertinente pour le secteur concerné.

Contact

Bildungszentrum für Technik

Kurzenerchingerstrasse 8, 8500 Frauenfeld, Tél. : 058 345 65 00

📧 bztf.ch → [Weiterbildung](#) → [höhere Fachschulen und Nachdiplomstudien](#)

AUTRES ÉCOLES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

D'autres écoles supérieures spécialisées qui proposent une formation dans le domaine de la formation professionnelle supérieure se trouvent à une distance raisonnable du canton de Thurgovie. Vous trouverez une liste des filières de formation en écoles supérieures spécialisées triées par canton sur le site internet du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) :

📧 sbfi.admin.ch → [Bildung](#) → [Höhere Berufsbildung](#) → [Berufsverzeichnis](#) → [Diplome Höhere Fachschule](#)

Hautes écoles

Des études qui permettent d'obtenir les meilleures qualifications

La Suisse compte différents types de hautes écoles : les hautes écoles universitaires, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques.

Les premières se consacrent principalement à la recherche fondamentale, qui est également à la base de leur enseignement. Les hautes écoles spécialisées, en revanche, se concentrent davantage sur la pratique professionnelle, ainsi que sur la recherche appliquée et le développement. Les hautes écoles pédagogiques forment quant à elles les enseignants des différents niveaux d'enseignement, dispensent des formations continues et conduisent des recherches dans le domaine pédagogique.

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE DE THURGOVIE (PHTG)

La seule haute école du canton est la haute école pédagogique de Thurgovie (Pädagogische Hochschule Thurgau - PHTG) située à Kreuzlingen, où sont formés les enseignants et les directeurs d'école pour tous les niveaux d'enseignement, ainsi que des experts dans le domaine de la petite enfance. Les filières pour les niveaux secondaires I et II, ainsi que pour la petite enfance sont proposées en collaboration avec l'Université de Constance.

ÉCOLE ENFANTINE / NIVEAU PRÉPRIMAIRE

Durée

3 ans. 2 ans pour les diplômés de l'école de maturité pédagogique de Kreuzlingen.

Conditions d'admission

Maturité gymnasiale, maturité professionnelle avec passerelle, diplôme d'une haute école spécialisée (éventuellement avec conditions), maturité spécialisée en pédagogie. (D'autres voies d'accès sont possibles en passant par des procédures d'admission.)

NIVEAU PRIMAIRE

Durée

3 ans. 2 ans pour les diplômés de l'école de maturité pédagogique de Kreuzlingen.

Conditions d'admission

Maturité gymnasiale, maturité professionnelle avec passerelle, diplôme d'une haute école spécialisée (éventuellement avec conditions), maturité spécialisée en pédagogie. (D'autres voies d'accès sont possibles en passant par des procédures d'admission.)

NIVEAU SECONDAIRE I

Durée

4,5 ans d'études à plein temps en filière ordinaire
2 ans d'études à plein temps en cas d'extension de niveau
Durée variable en cas d'études à temps partiel

Conditions d'admission

Maturité gymnasiale ou diplôme équivalent, ou diplôme d'enseignement pour le niveau primaire

NIVEAU SECONDAIRE II

Durée

1 an d'études à plein temps, jusqu'à 3 ans d'études à temps partiel

Conditions d'admission

Études universitaires spécialisées de niveau master (master, diplôme, licence, maîtrise) dans une discipline enseignée dans les gymnases suisses.

MASTER PETITE ENFANCE

Durée

2 ans d'études à plein temps, en général 3 ans d'études à temps partiel

Conditions d'admission

Bachelor d'une université, d'une haute école pédagogique ou d'une haute école spécialisée en psychologie, en pédagogie, en pédagogie sociale ou sportive ou dans un autre domaine d'études pertinent.

Retrouvez de plus amples informations au sujet des différentes filières sur le site de la haute école pédagogique de Thurgovie (PHTG) :

📍 phtg.ch → [Studium](#)

AUTRES HAUTES ÉCOLES

Suisse

Le canton de Thurgovie dispose dans ses alentours d'un grand nombre de hautes écoles proposant un très vaste choix de filières d'études. Les principales hautes écoles de la région sont la [OST-Ostschweizer Fachhochschule](#), la [Hochschule für Heilpädagogik \(HFH\)](#) et la [Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften \(ZHAW\)](#). Vous trouverez un aperçu de toutes les hautes écoles universitaires, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques de Suisse sur le site swissuniversities.ch.

Pour les étudiants thurgoviens, l'accès à toutes les hautes écoles est garanti par des accords intercantonaux. Conformément à ces accords, le canton de Thurgovie paye des contributions (frais de scolarité) pour ses étudiants.

Constance

L'[université de Constance](#) et la [Hochschule für Technik, Wirtschaft und Gestaltung \(HTWG\)](#) de Constance sont d'une grande importance pour la Thurgovie.

Wissenschaftsverbund Vierländerregion Bodensee

La [Wissenschaftsverbund Vierländerregion Bodensee](#) possède l'un de ses deux bureaux à Kreuzlingen. Cette association universitaire regroupe 25 universités, hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques de la région du lac de Constance. Elle promeut la coopération entre ces hautes écoles en créant, entre autres, des offres de formation transfrontalières communes.

Formation continue

Rester dans la course grâce à une formation continue individuelle et axée sur la pratique professionnelle

De très nombreuses institutions de formation proposent des offres variées dans le domaine de la formation continue. Celles-ci favorisent l'épanouissement aussi bien professionnel que personnel.

Les **différentes offres de formation continue** – de la formation professionnelle à la formation générale pour adultes en passant par les offres des hautes écoles – sont consultables dans la base de données suivante : berufsberatung.ch → Aus- und Weiterbildung → Weiterbildung – Kurse, Lehrgänge

Offres d'accompagnement pour tous les niveaux d'enseignement

FORMATION DES PARENTS

La formation des parents s'adresse aux mères et aux pères, aux grands-parents, ainsi qu'à toute personne intéressée qui vit avec des enfants. Elle conforte les éducateurs dans leur mission et montre comment les enfants se développent et comment ils peuvent être soutenus dans ce développement. La formation des parents tient compte des ressources des éducateurs et vise à établir une relation attentive et respectueuse.

La Thurgauische Arbeitsgemeinschaft für Elternorganisationen est l'association mère cantonale des organisations de parents régionales et locales. Les cours sont publiés dans le calendrier de la formation des parents et sont mis en ligne sur l'application web : kalender.tageo.ch

Retrouvez de plus amples informations sur :

elternwissen-tg.ch

PSYCHOLOGIE SCOLAIRE ET LOGOPÉDIE

En cas de difficultés dans le contexte scolaire, il est possible de bénéficier gratuitement d'une clarification effectuée par un psychologue scolaire ou un logopédiste. Les parents et l'école reçoivent des conseils sur la manière de gérer les points forts et les points faibles d'un enfant, ainsi que des recommandations pour mettre en place des mesures d'encouragement appropriées. Cette offre concerne les enfants et les jeunes de moins de 18 ans.

Retrouvez de plus amples informations sur le site web de l'Office de l'enseignement obligatoire :

av.tg.ch → Themen → Abklärung und Beratung, schulpsychologische und logopädische

Regionalstelle (Service régional) Amriswil
Kirchstrasse 1, 8580 Amriswil, Tél. : 058 345 74 60

Regionalstelle (Service régional) Frauenfeld
Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 74 30

Regionalstelle (Service régional) Kreuzlingen
Konstanzerstrasse 13, 8280 Kreuzlingen, Tél. : 058 345 74 80

ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE

L'office d'orientation professionnelle et universitaire apporte son aide aux jeunes et aux adultes en leur fournissant des informations et des conseils personnalisés sur le choix d'une profession ou d'une filière d'études, ainsi que sur l'organisation de leur carrière professionnelle.

Retrouvez de plus amples informations sur le site web de l'Office :

abb.tg.ch → Berufs- und Studienberatung

Centres d'information professionnelle

Le centre d'information professionnelle est le lieu où poser toutes les questions relatives au choix d'un métier, aux études et à la carrière.

Heures d'ouverture

lundi–mercredi	de 8h00 à 11h30, de 13h30 à 17h30
jeudi	de 8h00 à 11h30, de 13h30 à 18h30
vendredi	de 8h00 à 11h30, de 13h30 à 17h00

Berufs- und Studienberatung Amriswil
Rütistrasse 7, 8580 Amriswil, Tél. : 058 345 59 80
biz-amriswil@tg.ch

Berufs- und Studienberatung Frauenfeld
Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld, Tél. : 058 345 59 55
biz-frauenfeld@tg.ch

Berufs- und Studienberatung Kreuzlingen
Schützenstrasse 1, 8280 Kreuzlingen, Tél. : 058 345 59 70
biz-kreuzlingen@tg.ch

AIDES À LA FORMATION ET SUBVENTIONS POUR LES ÉCOLES EXTRACANTONALES

Bourses et prêts

Si les moyens financiers d'une personne ou d'un foyer ne suffisent pas à financer la formation, le canton peut apporter son soutien en octroyant des bourses et des prêts. Les bourses sont généralement accordées pour une première formation au niveau secondaire II (apprentissage, écoles secondaires, etc.) et au niveau tertiaire (études dans des écoles supérieures spécialisées et des hautes écoles). Les prêts prennent principalement le relais dans le cas d'une deuxième formation.

Le calcul se base sur la situation financière (déclaration d'impôts) des parents ou du demandeur lui-même.

Retrouvez de plus amples informations sur les sites web suivants :

[stipendien.tg.ch](https://www.stipendien.tg.ch)

Écolages

Divers accords régionaux et intercantonaux garantissent aux habitants de Thurgovie le libre accès à toutes les formations importantes que le canton ne propose pas lui-même et qui doivent donc être suivies dans des institutions extracantonales. Dès lors que les formations sont reconnues au niveau suisse et/ou cantonal et qu'elles sont incluses dans un accord, le canton de Thurgovie prend en charge les frais d'écolage (à ne pas confondre avec les frais semestriels que les étudiants doivent payer eux-mêmes). Si une Thurgovienne ou un Thurgovien doit s'acquitter, pour une formation reconnue, d'écolages supérieurs à ceux d'étudiants du canton où se trouve l'école, alors le canton rembourse ces coûts supplémentaires à condition qu'il n'existe pas d'offre similaire sur son territoire.

Retrouvez de plus amples informations sur les sites web suivants :

[stipendien.tg.ch](https://www.stipendien.tg.ch)

AUTRES RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Departement für Erziehung und Kultur (DEK)

Regierungsgebäude, 8510 Frauenfeld

Tél. : 058 345 57 50

dek@tg.ch, [dek.tg.ch](https://www.dek.tg.ch)

Rechtsbuch online: [rechtsbuch.tg.ch](https://www.rechtsbuch.tg.ch)

Amt für Volksschule (AV)

Spannerstrasse 31, 8510 Frauenfeld

Tél. : 058 345 57 70

info.av@tg.ch, [av.tg.ch](https://www.av.tg.ch)

Amt für Berufsbildung und Berufsberatung (ABB)

Grabenstrasse 5, 8510 Frauenfeld

Tél. : 058 345 59 30

abb@tg.ch, [abb.tg.ch](https://www.abb.tg.ch)

Amt für Mittel- und Hochschulen (AMH)

Grabenstrasse 11, 8510 Frauenfeld

Tél. : 058 345 58 30

amh@tg.ch, [amh.tg.ch](https://www.amh.tg.ch)



